

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Mobilisation-nationale-jusqu-au-7-Novembre-pour>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Archives campagnes > Campagnes et mobilisations 2016 > Abolition des armes
nucléaires > Archives mobilisations > **Mobilisation nationale jusqu'au 7 Novembre pour le procès des autocollants !**

5 octobre 2016

Mobilisation nationale jusqu'au 7 Novembre pour le procès des autocollants !



Le 6 août 2016, alors que nous commençons le jeûne action contre la bombe nucléaire* (triste anniversaire des bombes lâchées sur Hiroshima le 6 et sur Nagasaki le 9), nous avons décidé de faire un die-in devant le siège du parti Les Républicains, rue de Vaugirard à Paris. Cette action non-violente avait pour but d'exprimer notre refus des armes nucléaires et de dénoncer le coût exorbitant de leur modernisation alors qu'il se prépare actuellement un traité d'interdiction des armes nucléaires à l'ONU. Nous voulions interpellier les candidats de droite comme de gauche sur cette question.

À peine nous étions installés, les forces de police sont arrivées : c'est que ce lieu est "sensible" nous dit la police.

Deux interpellations ont lieu : Sophie pour avoir écrit à la craie "Non au financement de l'arme nucléaire : 4 milliards d'euros par an à économiser !!!" et Rémi pour avoir collé 15 autocollants "abolition des armes nucléaires" sur la vitre du local du parti. Une garde à vue de 24h est appliquée

suivi d'une présentation devant le procureur de la République, soit **28h30 de privation de liberté**. Une inculpation est prononcée pour "dommages graves" et un procès aura lieu le **lundi 7 novembre à 9h devant la 29^e cour du Tribunal Correctionnel de Paris** (4 boulevard du Palais 75001 Paris).

C'est un procès politique, c'est le procès de l'armement nucléaire. Ce n'est pas un hasard si la réaction politique et policière a été si forte, voire illégale, compte tenu de l'absence de dégradation. Alors que les candidats du parti Les Républicains annoncent vouloir passer le budget de modernisation de l'armement nucléaire de 3,5 à 6 milliards d'euros par an, dénoncer cette arme de destruction massive est apparemment un crime de "lèse majesté" en France !

Appel à soutien

Action nationale de collage d'autocollants contre l'arme nucléaire le samedi 5 novembre

Le 5 novembre, pour montrer notre solidarité avec Sophie et Rémi, une action décentralisée de collage d'autocollants contre l'arme nucléaire est prévue. Des mobilisations sont déjà prévues à Nantes, Rennes, Tours, Paris, Montpellier, Bordeaux. Pour vous inscrire et recevoir vos autocollants gratuitement : man.lyon@nonviolence.fr

Vos selfies de solidarité d'ici le 5 novembre

Chacune et chacun est invité(e) à se prendre en selfie en collant des autocollants sur les sièges des principaux partis politiques (Les Républicains et Parti Socialiste). Vos photos seront publiées sur la page www.facebook.com/procesautocollants.

Le jour du procès

Vous êtes invité-e-s le 7 novembre à 8h45 à être présents au tribunal pour soutenir les inculpés !

À l'occasion du procès et pour montrer que nous ne sommes pas les seuls à refuser l'arme nucléaire en France, nous déposerons à l'Assemblée Nationale les pétitions "France sans Arme Nucléaire" (plus de 10 000 signataires sur fsan.fr).

Contact, renseignement : Serge PERRIN – 06 03 80 39 95

man.lyon@nonviolence.fr

Ce message est à diffuser largement dans vos réseaux. Merci.

* le jeûne-action est organisé chaque année du 6 au 9 août par le collectif « Armes nucléaires stop » avec le soutien du Réseau Sortir du nucléaire, le Mouvement de la Paix, le collectif des Désobéissants, le Mouvement pour une Alternative Non-violente, la Maison de vigilance, le réseau ICAN.

